90-04938/

Financial Report for the year ended March 31, 1989

The Centre culturel franco-manitobain, founded in 1974, is a Crown Corporation whose mission is to ensure the establishment of the resources necessary to promote an active culture, both in rural and urban areas, using all the means likely to encourage the participation of the entire population in the various elements of popular and classical culture.

Le Centre culturel franco-manitobain Act
(Assented to July 11, 1972)

The objective of the Corporation is to maintain, encourage, promote and sponsor, by all means possible, all forms of French-language cultural activity, and to render French-Canadian culture accessible to all residents of the province.

Over 167,000 persons participated in, or attended activities put on at the Ccfm in the last fiscal year. Moreover, the Ccfm employed 20 full-time, 16 part-time, 9 temporary and 2 student staff persons over the course of the year. It is obvious that the cultural sector plays an important role in the community's economy.

Contents

Message from the President	2
Executive Director's Report	3
General Objectives	4
Guiding Principles	4
Planning and Projects	5
Facilities and Services	6
Cultural Programming	7
Visual Arts	8
Resident Groups	9
Report of the Provincial Auditor's Office	10
Balance Sheet as at March 31, 1989	11
Statement of Changes in Fund Account Balances	12
Notes to Financial Statements	14

Message from the President

June 6, 1989

Mrs. Bonnie Mitchelson
Minister of Culture, Heritage and Recreation

Dear Madam Minister,

I herewith respectfully submit the Annual Report of the Centre culturel franco-manitobain for the fiscal year ended March 31, 1989.

As President of the Centre's Board of Directors, I would like to thank the volunteers and staff for their unceasing efforts and hard work.

I especially want to thank the Past President, Mrs. Marcelle Forest. She left in my hands a Centre culturel which is headed in the right direction. Thanks also to the other members of the Board whose term has ended.

With the support of the new Board behind me, I believe I am ready for my new responsibilities. Of course, I will need everyone's support and, judging by the past, I daresay I will have it.

Henri Bouvier
President, Ccfm

Executive Director's Report

June 6, 1989

Mr. Henri Bouvier
President
Centre culturel franco-manitobain

Dear sir,

I herewith submit to you the 15th Annual Report of the Centre culturel franco-manitobain for the fiscal year ended March 31, 1989.

I sincerely thank all those who contributed to our success in the past year. We can't help but be proud of the results.

Well-targeted programming, increasing financial stability, a network of loyal volunteers, committed sponsors, what more could we ask for the year 2000? Except maybe an Annual Jazz Festival, renovation of certain facilities, a solid network of cultural committees and, who knows, our first graduates in fine arts!

Even though the future doesn't look easy, and we're concerned with our very survival, I am convinced that it is still possible to dream and turn these dreams into reality.

A special thanks to the members of the Board who have just completed their terms. Thanks to them, the Centre has passed to another stage in its evolution, that of concrete action.

I wish success to the members of the new Board of Directors. Remember, I'm there to help you!

Maria Chaput
Executive Director

General Objectives of the Ccfm

Research: to fulfill the cultural needs of the Franco-Manitoban community by providing the necessary tools.

Development: to promote the training of developing artists by offering advice, services and leadership.

Continuing Support: to encourage existing francophone groups and artists to continue their cultural endeavours.

Facilities and Financing: to provide community access to a building that addresses technical and cultural needs.

Guiding principles

Expression: to offer Franco-Manitobans the opportunity to express themselves and disseminate their culture.

Promotion: to promote the Franco-Manitoban identity both within and outside the province.

Access/Variety: to provide the Franco-Manitoban and other communities with access to popular and classical cultural activities of French origin.

Rural Areas: to keep in mind the special needs of rural areas in all the Ccfm's cultural activities.

Awareness: to make the public aware of how culture forms part of every life.

Integration: to encourage and promote the integration of young people and the elderly into the Ccfm's cultural programmes.

Planning and Projects

During the mandate extending from April 1, 1988 to March 31, 1989, the Board of Directors held eleven regular meetings. The Ccfm's various committees also held regular monthly meetings. Over the course of the year, the Board studied various matters of both an organizational and operational nature, including operations planning and various renovation projects.

Renovation Projects

The desired renovation of the former gymnasium has become a reality; this project will get underway in 1990, as will soundproofing of the Salle Antoine-Gaborieu and the possible addition of an elevator.

Other Projects

Part Two of a feasibility study on a school of arts and crafts: ways and means.
Marketing Study
Additional Office for the Danseurs de la Rivière Rouge
Permanent Studio for La Radio Communautaire du Manitoba Inc.
Fundraising:

- Festival du Beaujolais Nouveau (third Thursday in November)
- Bingos (an average of 5 a year, with 25 active volunteers)
- Nevada Tickets (this requires the help of 70 volunteers)

Other Sources of Income

Le Café Jardin produces an annual net profit which is in part used to pay the performance fees of artists performing at the Foyer or on the Terrasse Daniel-Lavoie.

One of the objectives for La Boutique is that it become another source of income for the Ccfm as well as for the artists and craftspersons.

The Ccfm gives sincere thanks to the Secretary of State, the Department of Culture, Heritage and Recreation, the Manitoba Arts Council, the Department of Communications, the Manitoba Intercultural Council, the Government of Quebec and the Bureau de l'Éducation française.

Thanks also to our many corporate sponsors.

Facilities and Services

The Ccfm's facilities are used by the Centre's resident groups and by the larger community. These facilities include the Salle Pauline-Boutal, a theatre used by Le Cercle Molière as well as by other groups, the Salle Antoine-Gaborieau, an auditorium used for rehearsals and workshops, various classrooms, a gymnasium, Le Foyer, an entertainment lounge, Le Café Jardin, a small restaurant within Le Foyer featuring French-Canadian cuisine, the Terrasse Daniel-Lavoie, an outdoor space offering a variety of cultural programming in summer, two exhibition galleries and La Boutique, an arts and crafts shop featuring works by Franco-Manitobans.

Cultural Programming

Festivals, Concerts and Other Events

St. Jean Baptiste Day: marked by performances on the Terrasse Daniel-Lavoie by a number of Manitoba artists.

Canada Day: more than 70 volunteers and 6,000 celebrants took part in the festivities which included music, drama, exhibitions, children's games, fireworks and a giant birthday cake.

Open House: The Ccfm and its resident groups welcomed visitors to the facilities September 17. This event, which officially launched the season, included entertainment and a country-style supper on the Terrasse.

Shows: included a concert by the Quebec jazz-fusion group UZEB, an evening of story-telling by Marylyn Peringer and three performances by well-known puppeteer Suzanne Pinel. 'Hommage à Piaf', a series of dinner cabarets starring Patricia Joyal recreated the atmosphere of a Parisian cabaret.

Expo-jeunesse: 5,200 school children from 20 schools participated in this non-competitive exhibition of work accomplished during the school year, organised by various cultural and educational groups in the province.

North Pole Project

This year, children and their parents were entertained by Santa Claus, Mrs. Claus and Santa's elves in Santa's Village (the gymnasium), shared snacks and Christmas carols by the fire in Santa's House (Le Foyer) and toured the enchanted forest in Santa's Courtyard (La Terrasse Daniel-Lavoie).

Festival du Voyageur

The Ccfm sponsored various events in conjunction with Festival du Voyageur, including a Fleché Workshop, theatre events, a heritage exhibition at the Museum of Man and Nature, and 'La Cabane à bois d'la famille aux poids' in the Parc du Voyageur.

Tours

The Ccfm toured three shows in the province's French-language and Immersion schools for a total of 59 performances.

Performances

Dozens of individuals including Jacques Lussier, Walle Larsson, Marilyn Lerner and Monique Lacoste, and groups such as le 100 Nons Inc. and Nouveau Station Wagon performed either in the Foyer or on the Terasse Daniel-Lavoie.

Visual Arts

The Ccfm hosted a number of exhibitions including the 56th juried exhibition of the Manitoba Society of Artists, an annual fundraiser for the Manitoba Printmakers Association, displays of works by promising young Franco-Manitoban artists under the 'Artistes de Chez Nous' programme and an exhibition entitled 'Festival du Petit Bricoleur' which featured works by summer workshop participants. Individual artists who exhibited in the Ccfm's galleries over the course of the year included Réal Bérard, Gisèle Beauprès, Jean-Marie Martin, Hélène Pelletier, Noella Nuruvé, Ken Lulewich and Jean-Claude Dupont. A photo exhibition, 'Winnipeg Folk Festival en photos' was held in the framework of this summer's Winnipeg Folk Festival and, during the Festival du Voyageur, the annual craft exhibition and sale known as 'Aux Belles Trouvailles'.

Students at various French-language and Immersion schools in the province were able to participate in workshops given by Franco-Manitoban artists which exposed them to mediums such as collage and printmaking and dealt with themes such as 'art as a reflection of society'.

Resident Groups

The Centre culturel franco-manitobain is home to a number of artists and/or cultural groups that actively contribute to the overall cultural development of Franco-Manitobans. These include the Cercle Molière, the oldest professional theatre troupe in Canada, Les Danseurs de la Rivière Rouge Inc., a folk dance troupe, L'Alliance Chorale Manitoba, a provincial federation of youth and adult choristers, La Chorale des Intrépides, a choir that sings for the sheer pleasure of it, Les Blés au Vent, a choir of young adults, Les 100 Nons Inc., a group that provides training for young people in French song, la Radio Communautaire du Manitoba Inc., La Fédération des aînés franco-manitobains, an umbrella organisation for some 28 clubs for francophone senior citizens, Les Éditions du Blé, a non-profit publishing house with a mandate to publish Franco-Manitoban literature, L'Association culturelle franco-manitobaine, an association of 15 Manitoba cultural committees, and La Société de communications du Manitoba, a group which promotes French-language communications in the province.

MANITOBA

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

REPORT OF THE PROVINCIAL AUDITOR'S OFFICE

We have examined the balance sheet as well as the statement of accounts of the Centre culturel franco-manitobain for the fiscal year ended March 31, 1989. Our examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as we considered necessary in the circumstances.

In our opinion, these financial statements present fairly the financial position of the corporation as at March 31, 1989, and the results of its operations for the year then ended in accordance with the accounting principles stated in Note 2 to the financial statements, applied on a basis consistent with that of the preceeding year.

J.W. Singleton, C.A.
Assistant Provincial Auditor

Winnipeg, Manitoba
June 9, 1989

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

Balance Sheet
as at March 31, 1989

A S S E T S	1989	1988
Current assets :		
Cash	$ 82,526	$ 76,844
Grants receivable - note 4	12,200	13,682
Other accounts receivable	12,292	17,302
Inventory	23,379	18,494
Prepaid expenses	4,231	7,640
	$ 134,628	$ 133,962
L I A B I L I T I E S		
Current liabilities :		
Accounts payable	$ 35,373	$ 40,032
Unexpended grants	35,183	33,622
Rental and damage deposits	8,273	10,732
	78,829	84,386
F U N D A C C O U N T S		
Operating fund account :		
General operations	6,415	2,532
Cultural programs	17,086	295
	23,501	2,827
Special purpose fund account :		
Capital	1,721	27,980
Fund raising	26,850	17,462
Reserve	3,727	-
Special	-	1,307
	32,298	46,749
	55,799	49,576
	134,628	133,962

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

Statement of Changes in Fund Account Balances
for the year ended March 31, 1989

	Operating Fund Account	
	General Operations	Cultural Programs (note 9)
Revenues:		
Grant revenue:		
Government of Canada and its agencies	$ 19,501	$ 230,507
Government of the Province of Manitoba and its agencies	304,546	40,011
City of Winnipeg		
Miscellaneous	6,000	14,283
Admissions		35,181
Rental - halls and offices	115,898	
Administration fees		19,889
Technical services	21,191	
Concession sales	23,005	9,665
Commissions	5,625	
Interest	6,836	4,950
Fund raising activities - note 7		
Miscellaneous	7,395	8,674
Advertising sales		9,390
Café jardin (net) - note 8	6,258	
	516,255	372,550
Expenditures:		
General operating - note 5	522,080	
Cultural programs - note 5		371,503
Capital - note 6		
Fund raising activities - note 7		
Special study		
	522,080	371,503
Revenues (under) over expenditures	(5,825)	1,047
Interfund transfers	9,708	15,744
Changes in fund account balances	3,883	16,791
Balance, beginning of year	2,532	295
Balance, end of year	$ 6,415	$ 17,086

Special Purpose Fund Account

Capital	Fund Raising (Note 3)	Reserve (Note 3)	Special (Note 3)	1989 Total	1988 Total
$	$	$	$	$ 250,008	$ 257,472
41,288				385,845	333,351
2,000				2,000	17,750
				20,283	8,125
				35,181	5,894
				115,898	104,338
				19,889	21,559
				21,191	13,812
				32,670	14,382
				5,625	3,981
				11,786	5,587
	56,098			56,098	52,230
83				16,152	8,920
				9,390	10,035
				6,258	(4,066)
43,371	56,098			988,274	853,370
				522,080	425,849
				371,503	338,215
69,630				69,630	91,726
	18,838			18,838	13,343
					5,525
69,630	18,838			982,051	874,658
(26,259)	37,260			6,223	(21,288)
	(27,872)	3,727	(1,307)		
(26,259)	9,388	3,727	(1,307)	6,223	(21,288)
27,980	17,462		1,307	49,576	70,864
$ 1,721	$ 26,850	$ 3,727	$ -	$ 55,799	$ 49,576

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

Notes to Financial Statements
March 31, 1989

1. Nature of Operations

Le Centre culturel franco-manitobain is incorporated under Chapter C45 of the Statutes of the Province of Manitoba. The Corporation's objectives are to maintain, encourage, foster and sponsor, by all means available, all types of cultural activities, in the French language, and to make available Franco-Canadian culture to all residents of the Province.

2. Accounting

a) Basis of Accounting

Revenues are recorded in the year in which the events occur that give rise to the revenues. Grants received for a specific program or purpose are recorded as revenue to the extent that the related expenditures have occurred (the balance is deferred and recorded as Unearned Grants), except for capital grants which are recorded as revenue when received.

Operating expenditures are recorded in the year in which the goods or services are acquired.

Physical asset purchases are recognized as expenditures in the year of acquisition.

b) Fund Accounts

The Corporation classifies resources used for various purposes into separate Fund Accounts which correspond to its major activities and objectives as follows:

General Fund Account

1) General Operations - this fund account includes transactions related to the maintenance of facilities, the general operations of the Corporation and the Cafe Jardin, and the acquisition of minor capital assets. Sixty percent of any profits generated by the Cafe Jardin are transferred, on an annual basis, to the Fund Raising Fund Account.

2) Cultural Programs - this fund account includes transactions related to the delivery of cultural programs as outlined in the objectives of the Corporation.

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

Notes to Financial Statements
March 31, 1989

2. Accounting Policies (continued)

Special Purpose Fund Account

1) Capital Fund Account - this fund account includes transactions related to the acquisition of capital assets funded primarily by capital grants.

2) Fund Raising Fund Account - this fund account includes transactions related to fund raising activities. On an annual basis, ten percent of the Fund Raising Fund Account's Revenues over Expenditures is transferred to the Reserve Fund Account. The balance is to be used specifically for the funding of cultural program activities.

3) Reserve Fund Account - this fund account was established exclusively for the purpose of accumulating transfers from the Fund Raising Fund Account. The accumulated balance in the fund account will be used to cover deficits in either the General Operation or Cultural Programs Fund Accounts that may occur as a result of unusual or unanticipated circumstances.

c) Inventory

Inventory is valued at the lower of cost, using the first in first out method, and net realizable value.

3. Changes in Fund Accounts

As part of the Corporation's ongoing process of ensuring all fund accounts clearly reflect the nature of its operations, the Corporation has closed the Special Fund Account and transferred the March 31, 1988 balance of $ 1,307 to the Cultural Programs Fund Account. As a result, transactions formerly recorded in the Special Fund Account are now recorded in the General Operations Fund Account. The Corporation has also created a Reserve Fund Account as described in note 2.

4. Grants Receivable

	1989	1988
Government of Canada and its agencies	$ -	$ 5,994
Government of the Province of Manitoba and its agencies	12,200	1,472
City of Winnipeg	-	6,216
	$ 12,200	$ 13,682

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

Notes to Financial Statements
March 31, 1989

5. General Operations and Cultural Program Fund Account Expenditures

	1989			1988
	General Operations	Cultural Programs	Total	Total
Salaries	$ 300,346	$ 160,138	$ 460,484	$ 468,379
Utilities	53,657	-	53,657	54,538
Equipment rental/maintenance	27,056	10,720	37,776	31,764
Office expense	19,084	13,531	32,615	46,526
Employment contracts	-	110,170	110,170	54,036
Equipment purchases	22,927	3,541	26,468	9,243
Maintenance and office supplies	18,618	25,506	44,124	25,487
Concession purchases	9,547	-	9,547	7,988
Meetings and travel	8,970	19,040	28,010	14,008
Public relations	3,129	15,229	18,358	15,774
Special studies	25,465	-	25,465	-
Professional fees	6,331	7,711	14,042	9,259
Health and post secondary education levy	4,566	2,484	7,050	9,652
Insurance permits	6,226	1,747	7,973	4,958
Courses	9,239	947	10,186	4,948
Bad debts	555	-	555	1,475
Miscellaneous	6,364	739	7,103	6,029
	$ 522,080	$ 371,503	$ 893,583	$ 764,064

6. Expenditures charged to the capital fund account consist of the following :

Washroom renovations	$ 59,214
Café-Jardin renovations	3,336
Equipment technical	3,413
Maintenance equipment	3,667
	$ 69,630

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

Notes to Financial Statements
March 31, 1989

7. Fund Raising Activities

	1989	1988
Revenues :		
Manitoba Intercultural Council - bingo	$ 28,622	$ 26,683
Beaujolais Nouveau - ticket sales	13,550	12,840
- liquor sales (net)	1,308	530
- sponsors	2,000	2,000
	16,858	15,370
Contribution from the Fédération des Aînés Franco-Manitobain	-	1,794
Nevada - ticket sales	9,151	8,139
- interest	617	244
	9,768	8,383
Donations	350	-
Sponsors	500	-
	850	-
	56,098	52,230
Expenditures :		
Beaujolais Nouveau	12,968	8,954
Nevada ticket purchases	3,191	2,898
Miscellaneous	2,679	1,491
	18,838	13,343
Revenues over expenditures	$ 37,260	$ 38,887

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

Notes to Financial Statements
March 31, 1989

8. Café jardin

	1989	1988
Revenues :		
Liquor sales (net of tax)	$ 96,022	$ 80,452
Food sales	91,319	133,804
Miscellaneous	4,283	2,578
	191,624	216,834
Cost of sales :		
Purchases	81,323	88,080
Opening inventory	7,621	6,273
	88,944	94,353
Closing inventory	(8,946)	(7,621)
	79,998	86,732
Operating expenses :		
Salaries	90,942	122,188
Health and post secondary education levy	1,441	2,617
Repairs and maintenance	488	1,844
Advertising	1,188	2,454
Miscellaneous	696	519
Equipment and supplies	10,613	4,546
	105,368	134,168
	185,366	220,900
Revenues over (under) expenditures	$ 6,258	$ (4,066)

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

Notes to Financial Statements
March 31, 1989

9. Transactions for cultural program activities have been presented by nature of transaction. These transactions may also be presented on the basis of program or activity, as follows :

	Revenues	Expenditures
General program administration	$ 103,792	$ 85,514
Information program	35,814	31,718
Community activities	153,542	175,392
Arts and crafts program	57,036	54,687
Special projects	13,365	13,790
La Boutique	9,001	10,402
	$ 372,550	$ 371,503

10. The building used by the Corporation is owned by the Government of the Province of Manitoba. The building is made available to the Corporation without rental charge. The Corporation is responsible for all operating and maintenance costs, except for fire and 3rd party liability insurance which is provided by the Province. The Province has also provided the Corporation with an operating grant of $276,300 (1988, $268,300). In order to minimize the extent of Provincial support, the Corporation charges rent to all groups and organizations that make use of the premises. This rental revenue is credited to the General Operating Fund Account to assist in paying the general operating expenditures of the Corporation.

11. Subsequent Event

Effective March 31, 1989 an agreement was signed between the Government of the Province of Manitoba and the Government of Canada to jointly fund a $1,000,000 renovation to the facilities.

12. Comparative figures for the year ended March 31, 1988 have been restated where necessary to conform with the presentation adopted for March 31, 1989.

Centre Culturel Franco-Manitobain

Rapport annuel

Rapport de l'exercice clos le 31 mars 1989

Le Centre culturel franco-manitobain, inauguré en 1974, est une société de la couronne qui a pour mission "d'assurer la mise en place des ressources nécessaires pour favoriser une culture vivante, tant en milieu urbain que rural, par tous les moyens susceptibles à encourager la participation de toute la population aux divers éléments de la culture populaire et classique".

Loi sur le Centre culturel franco-manitobain

(Sanctionnée le 11 juillet 1972)

La corporation a pour objectif de maintenir, d'encourager, de favoriser et de patronner, par tous les moyens possibles, toutes les formes d'activités culturelles de langue française, et de rendre la culture canadienne-française accessible à tous les résidants de la province.

Au delà de 167 000 personnes participèrent et/ou assistèrent aux activités présentées au Ccfm au cours du dernier exercice financier. De plus, le Ccfm a embauché, au cours de l'année, 20 personnes à temps plein, 16 personnes à temps partiel régulier, 9 personnes occasionnelles et 2 étudiants pour des projets spéciaux. Il est évident que le secteur culturel joue un rôle important dans l'économie de la communauté.

Hélène Pelletier

Sommaire

Message du président	2
Rapport du directeur général	3
Présidents du Ccfm	4
Conseil d'administration	4
Membres des comités	5
Buts généraux	7
Principes directeurs	7
Planification et projets	8
Commanditaires	8
Installations et services	9
Programmation culturelle	10
Groupes résidants	14
Rapport du bureau du vérificateur	16
Bilan au 31 mars 1989	17
Évolution du solde des comptes	18
Notes afférentes aux états financiers	20

Message du président

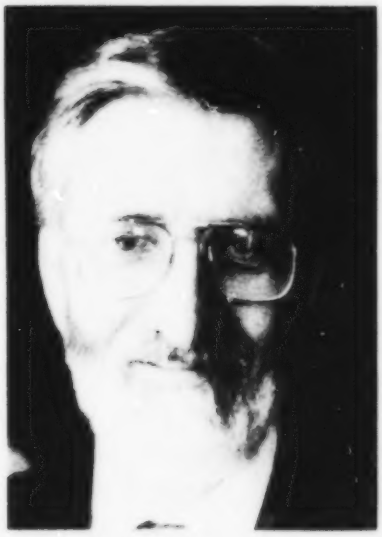

Le 6 juin 1989

Madame Bonnie Mitchelson,
Ministre de la culture, du patrimoine et des loisirs

Madame la Ministre,

Je vous soumets respectueusement le rapport annuel du Centre culturel franco-manitobain pour l'année financière se terminant le 31 mars 1989.

À titre de président du conseil d'administration du Centre, je tiens à remercier les bénévoles et le personnel pour leurs efforts et leur travail sans relâche.

Je veux aussi remercier de façon toute spéciale Madame Marcelle Forest, présidente sortante. Elle m'a laissé en main un Centre culturel qui est dans la bonne voie. Merci aussi aux autres membres ayant terminé leur mandat.

Avec l'appui du nouveau conseil, je crois être en mesure d'entreprendre mes responsabilités. J'ai toutefois besoin de l'appui de tous et j'ose croire qu'il me sera donné comme par le passé.

Le président du Ccfm,

Henri Bouvier

Rapport du directeur général

Le 6 juin 1989

Monsieur Henri Bouvier,
Président du Centre culturel franco-manitobain

Je vous soumets le quinzième rapport annuel du Centre culturel franco-manitobain pour l'année financière se terminant le 31 mars 1989.

Je remercie très sincèrement tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette année. Nous ne pouvons qu'être fiers des résultats escomptés.

Une programmation ciblée, une stabilité financière graduelle, un réseau de bénévoles fidèles, des commanditaires intéressés, quoi de plus pour l'an 2000 ? Si ce n'est un Festival annuel de jazz, des installations physiques rénovées, un réseau de comités culturels solidifié et, qui sait, peutêtre nos premiers diplômés en arts et métiers d'arts!

Même si l'avenir s'annonce difficile, même si actuellement nous jouons de notre survie, je suis convaincue qu'il est toujours possible de rêver et d'apporter ces rêves dans la réalité.

Un merci tout spécial aux membres du conseil d'administration qui ont terminé leur mandat. Grâce à eux, le Centre est passé à une autre étape, celle de l'action concrète.

Aux membres du nouveau conseil d'administration, bon succès, je suis toujours là pour vous épauler!

Le directeur général,

Maria Chaput

Maria Chaput

Présidents du Ccfm

Monsieur le Juge Alfred Monnin	1972 à 1974
Docteur Hubert Delaquis	1974 et 1975
Père Jean-Paul Aubry	1975 à 1977
Monsieur Marcel Champagne	1977 à 1979
Maître Michel Monnin	1979 à 1981
Monsieur Lucien Loiselle	1981 à 1983
Monsieur Bernard Turenne	1983 et 1984
Monsieur René Fontaine	1984 et 1985
Monsieur Ernest Gautron (intérim)	1985 et 1986
Madame Marcelle Forest	1986 à 1988
Monsieur Henri Bouvier	1989

Conseil d'administration du 1er avril au 31 décembre 1988

Marcelle Forest
Normand Dupasquier
André Trudeau
Claudette Toupin
Desneiges Homenick
Gérard Auger
Lucien Guénette
Henri Bouvier
Armand Desharnais
Hélène Bulger
Alain Boucher
Carmelle Boily-Ledorze
Ronald Lamoureux

Conseil d'administration à compter du 1er janvier 1989

Henri Bouvier
Armand Desharnais
Diane Dubé
Lucille Gaudet
Gabriel Girard
Diane Cinq-Mars
Marcelle Forest
André Trudeau
Claudette Toupin
Dolly Dennis
Denise Pambrun
Gilles Chaput
Michel Tessier
Gérard Jean
Noël Jeanson
Denyse Côté
Anita Poiron

Robert Paquette - Fête du Canada

Membres des comités du 1er avril 1988 au 31 décembre 1988

Conseil exécutif

Marcelle Forest
Hélène Bulger
André Trudeau
Alain Boucher
Normand Dupasquier
Claudette Toupin

Comité de communication

Normand Dupasquier
Ronald Lamoureux
Huguette LeGall
Desneiges Homenick
Martin Rey

Comité de développement culturel

Claudette Toupin
Catherine Graham
Armand Desharnais
Hélène Delionnet

Comité ad hoc de la Boutique

Marcelle Forest
Claire Gaboury
Régis Gosselin
Dee-Anne Vermette
Micheline Gravel

Comité de finances

Lucien Guénette
Gérard Auger
André Trudeau
Michel Tessier

Comité d'installation et de services

Hélène Bulger
Henri Bouvier
Carmelle Boily-Ledorze

Comité Le Café Jardin

Alain Boucher
Armand Desharnais
Hélène Bulger
André Trudeau
Desneiges Homenick

Comité ad hoc pour "Étude de faisabilité d'une école d'arts et de métiers d'arts"

Marcelle Forest
Claudette Toupin

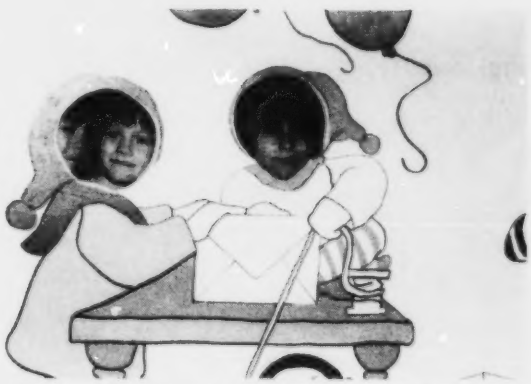

Le Village du Père Noël

Photo La Liberté

Membres des comités à compter du 1er janvier 1989

Conseil exécutif

Henri Bouvier
Denyse Côté
Marcelle Forest
Claudette Toupin
André Trudeau
Michel Tessier
Armand Desharnais

Comité de communication et de relations publiques

Denyse Côté
Diane Cinq-Mars
Lucille Gaudet
Anita Poiron

Comité de développement culturel

Claudette Toupin
Gérard Jean
Dolly Dennis
Diane Dubé

Comité ad hoc pour "Étude de faisabilité d'une école d'arts et de métiers d'arts Volet II"

Marcelle Forest
Claudette Toupin

Comité de finances

André Trudeau
Michel Tessier
Gilles Chaput
Gabriel Girard

Comité d'installations

Armand Desharnais
Denise Pambrun
Noël Jeanson
Gabriel Girard

Comité ad hoc de la Boutique

Marcelle Forest
Claire Gaboury
Régis Gosselin
Dee-Anne Vermette
Micheline Gravel

Suzanne Gaultier

Buts généraux du CCFM

Recherche: Combler les besoins culturels de la collectivité manitobaine d'expression française par la mise en place des mécanismes nécessaires.

Développement: Promouvoir la formation des groupes d'artistes et des artistes (amateurs et professionnels) en voie de développement par le biais de conseils, d'avis, de services et d'animation.

Maintien: Encourager les groupes et les artistes francophones déjà en place, tant amateurs que professionnels, à continuer leur travail d'expression culturelle.

Locaux et financement: Mettre à la disposition de la communauté un édifice et des locaux qui répondent à ses besoins techniques et culturels.

Principes directeurs

Expression: Offrir aux Franco-Manitobains la possibilité de s'exprimer et de faire rayonner la culture d'expression française.

Valorisation: Assurer la valorisation, c'est-à-dire faire connaître le produit franco-manitobain tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province.

Disponibilité / variété: Exposer la communauté franco-manitobaine et autres à des activités culturelles populaires et classiques d'expression française.

Rural: Etre sensible aux besoins spéciaux de la communauté rurale dans toutes les activités culturelles du Ccfm.

Sensibilisation: Sensibiliser la population à l'élément culturel qui fait partie de sa vie quotidienne.

Intégration: Encourager et promouvoir l'intégration des jeunes et des personnes âgées dans les programmes culturels du Ccfm.

Planification et projets

Durant le mandat s'étendant du 1er avril 1988 au 31 mars 1989, le conseil d'administration a tenu onze assemblées régulières. Le comité d'installation et services, le comité de développement culturel, le comité de communication, le comité de finances et le conseil exécutif se sont aussi rencontrés mensuellement.

Au cours de l'année écoulée, le conseil s'est penché sur différents thèmes, de nature tant organisationnelle qu'opérationnelle. Parmi ceux-ci, mentionnons la planification des opérations et des projets de rénovation et de réfection du Ccfm.

Projets de réfection

La rénovation espérée de l'ancien gymnase est une réalité; ce projet sera entrepris en 1990 ainsi que l'insonorisation de la Salle Antoine-Gaborieau et possiblement l'ajout d'un ascenseur.

Autres projets

- Étude de faisabilité pour un collège d'arts et de métiers d'arts deuxième volet: étude de modalités.
- Étude de marketing
- Locaux pour les Danseurs de la Rivière-Rouge: bureau additionnel.
- Locaux pour La Radio communautaire du Manitoba Inc.: studios permanents.
- Prélèvements de fonds:
    - Le Festival du Beaujolais Nouveau: troisième jeudi de novembre.
    - Les bingos: une moyenne de cinq bingos annuels auxquels vingt-cinq bénévoles travaillent activement.
    - La vente de Nevadas: celle-ci nécessite l'aide annuelle de soixante-dix bénévoles.

Autres sources de revenus

- Le Café Jardin génère un profit net annuel qui est utilisé en partie pour les cachets des artistes en spectacle au Foyer et sur la Terrasse.
- La Boutique: un de ses objectifs est qu'elle devienne une autre source de "revenus" pour le Ccfm, les artistes et les artisans.

Le Ccfm remercie sincèrement le Secrétariat d'État, le Ministère de la culture, du patrimoine et des loisirs, Emploi et Immigration, le Conseil des arts du Manitoba, le Ministère des communications, le Conseil interculturel du Manitoba, le Gouvernement du Québec et le Bureau de l'éducation française.

Commanditaires

Air Canada
Assurance-Vie Desjardins
Blackwood Beverages Ltd
Boutique Flavie
Caisse populaire de Saint-Boniface
Carling O'Keefe Breweries
Complexions
Country Kitchen
CKSB Radio-Canada
Hotel Fort Garry
Winnipeg Foundation
Le Beaujolais
White's Foods
L'impériale, compagnie d'assurance-vie
Warehouse One - The Jean Store
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.

MERCI ! **MERCI !** **MERCI !**

Installations et services

Le Ccfm dispose de 53 400 pieds carrés en espace de bureaux, tous occupés par les groupes résidants et l'administration du Centre.

Il y a, en plus, différentes salles qui sont dans un premier temps à la disposition des groupes culturels et, par la suite, à la disposition de la communauté.

La salle Pauline-Boutal: théâtre de 307 sièges utilisé par le Cercle Molière et pour toute autre production de spectacle.

La salle Antoine-Gaborieau: petite salle de spectacles utilisée surtout par Le 100 Nons comme salle de répétition ou de spectacle. Elle est aussi utilisée comme salle de sessions d'orientation et de formation pour la communauté.

Les classes / ateliers: deux classes sont utilisées comme salles de répétition pour les chorales, les danseurs et autres groupes. Trois autres classes sont des ateliers ou se donnent des cours de différentes disciplines.

Le Gymnase: utilisé pour plusieurs fêtes et réceptions et comme salle de répétition. Il génère des fonds substantiels pour le fonctionnement de l'édifice.

Le Foyer: le Foyer est ouvert au public comme endroit pour présenter des spectacles où comme lieu de rencontres.

Le Café Jardin: restaurant situé au Foyer du Ccfm, le Café Jardin est ouvert au public et lui offre une variété de mets canadien-français.

La Terrasse Daniel-Lavoie: annexée au Café Jardin, celle-ci offre une programmation culturelle estivale variée.

La Galerie I et La Galerie II: Expositions à l'année longue.

La Boutique du Ccfm: ouverte le 1er décembre 1988, elle a pour objectif la promotion et la vente des oeuvres artisanales et artistiques pour faire valoir les artistes et artisans franco-manitobains.

Suzanne Druwé et Carole Freynet - "Les Démons du Midi"

Programmation culturelle

Fêtes, spectacles et autres manifestations

La Saint-Jean-Baptiste: spectacles sur la Terrasse Daniel-Lavoie mettant en vedette plusieurs artistes manitobains. Attire une centaine de personnes.

La Fête du Canada: a eu lieu sur la Terrasse Daniel-Lavoie, sur le parterre du Ccfm, dans la salle Pauline-Boutal et dans les galeries I et II. De la musique, du chant, du théâtre, des expositions, des jeux et de l'animation pour les enfants, des clowns, du mime, de la magie, un gâteau de fête géant et des feux d'artifice. Environ 70 bénévoles et 6 000 participants ont fêté avec nous.

UZEB: ce groupe jazz-fusion québécois s'est présenté devant quelque 200 personnes en la salle Pauline-Boutal le 31 juillet.

Journée "Portes ouvertes": les groupes résidants et le Ccfm ont accueilli quelque 200 personnes lors de ce lancement de saison le 17 septembre, entre 14 h et 22 h. Spectacles pour adultes et enfants, visites des salles et des bureaux du Ccfm et souper champêtre sur la Terrasse Daniel-Lavoie.

Marylyn Peringer: environ 40 personnes (jeunes et adultes) ont assisté à cette soirée de récits et contes intitulée "Une introduction aux légendes canadiennes-françaises", le 16 octobre à 19 heures, au Foyer. En collaboration avec "Canadian Parents for French"

Suzanne Pinel: environ 820 petites et grandes personnes ont assisté aux trois spectacles de Suzanne Pinel qui ont eu lieu dans le gymnase les 21 et 22 octobre. Cette artiste fort bien connue et ses amis: les marionnettes, l'ourson géant et le clown Samuel, ont su divertir enfants et parents.

Le projet "Pôle Nord"

Le Village du Père Noël: activité conçue pour les enfants de 2 à 7 ans. Environ 3 100 enfants et adultes ont été accueillis par le Père Noël, la Mère Noël et les lutins du Village qui leur ont présenté entre autres, danses, chants, jeux de groupe et une pièce de marionnettes. 32 représentations du 5 au 16 décembre dans le gymnase du Ccfm.

Le Foyer du Père Noël: environ 400 enfants et adultes ont visité le Père Noël et ses lutins au Foyer, du 6 au 22 décembre (mardi au samedi). Un léger goûter, des chants de Noël, un bon petit feu et une photo avec le Père Noël; les ingrédients d'une soirée agréable dans le temps des fêtes.

La Cour du Père Noël: les visiteurs du "Foyer du Père Noël" ont pu se rendre sur la Terrasse Daniel-Lavoie et y admirer une forêt enchantée et une magnifique crèche.

"Hommage à Piaf": mettant en vedette Patricia Joyal, ces soirées souper/cabaret ont été présentées au Foyer les 21 et 22 janvier et, en rappel, les 11 et 12 mars. 320 personnes ont pu revivre l'ambiance des cabarets de Paris et la musique de Piaf tout en se régalant d'un somptueux repas.

Expo-jeunesse: est une activité à caractère non-compétitif par laquelle l'élève met en exposition un travail de son choix, une réalisation accomplie au cours de l'année dans le cadre de la vie scolaire.
Comité provincial d'expo-jeunesse: Association culturelle franco-manitobaine, Bureau de l'éducation française, Centre culturel franco-manitobain, Commissaires d'écoles franco-manitobains, Conseil jeunesse provincial, Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba, Fédération provinciale des comités de parents
Nombre d'écoles: 20; nombre de participants: 5 200; nombre de visiteurs: 4 300.

Spectacles présentés en coopération avec le Festival du Voyageur:

- Atelier de fléché: 300 élèves y ont participé.
- Dynamo Théâtre: 10 spectacles présentés à 1 824 jeunes.
- Exposition du Musée de l'homme et de la nature: cette exposition s'intitulant "Collection de notre héritage naturel" a accueilli environ 540 personnes.
- "La Cabane à bois d'la famille aux pois", au Parc du Voyageur, a accueilli 350 personnes.

Tournées scolaires

Le Centre culturel franco-manitobain a coordonné 59 spectacles dans les écoles franco-manitobaines et d'immersion de la province.

Spectacle	Nombre d'écoles	Nombre de spectacles	Date
Jeanginus & Nicolette	22	25	avril/88
Pépère Cam	12	22	26 sept. au 7 oct./88
Les Farceurs	11	12	novembre/88

Artistes présentés au Foyer et à la Terrasse Daniel-Lavoie

(140 spectacles et 7 soirées de cinéma)

Laurent Roy	Le 100 Nons Inc.	Gérald Laroche	Martial Tougas
Ron Paley	El Sonido	Le Hot Club	Suzanne Kennelly
Norman Ferraris	Gérald Paquin	Rumeurs	Walle Larsson
David Larocque	Nouveau Station Wagon	Brian Klowak	Monique LaCoste
Tête de Pioche	Riff-Raff	Mario Giroux	Micheline Gendron
Paul Hammer	Larocque /Grégoire	Lizanne Lachance	Ken Gold
Robert Paquette	Jacques Chénier	Knut Haugsoen	Frederick Liessens
La Chicane Électrique II	La Muse Gueule	Coco-Ambi	Marilyn Lerner
Jacques Lussier	Le Collège LouisRiel	Stickshift	Gilles Fournier
La chorale "Partage de Bonheur"		Suzanne Druwé & Carole Freynet	
Kerry Kluner Jazz Lab Band		Monique LaCoste & The Easy T's	

Arts visuels

Galeries I & II

- **"Liens d'enfance"**, de Gaëtanne Sylvester- 30 mars au 28 avril 1988
- **Exposition et tirage** de petites estampes par la Manitoba Printmakers Association - 5 au 28 avril 1988
- **56e Exposition sélectionnée** du Manitoba Society of Artists - 1er au 28 mai 1988
- **"Paysages, Collage / Montage"** de Jean-Marie Martin - 8 juin au 3 juillet 1988
- **"Winnipeg Folk Festival en photos"**, dans le cadre du Winnipeg Folk Festival - 5 juillet au 5 août 1988
- **"Multiplicities"**, organisée par le Manitoba Multicultural Museums Committee - 7 juillet au 5 août 1988
- **"Folklorama"**, exposition et vente d'artisanat organisée par les Danseurs de la Rivière-Rouge - 7 août au 13 août 1988
- **"Les coups de patte de Cayouche"**, de Réal Bérard - 9 août au 4 septembre
- **"Festival du Petit Bricoleur"**, par les 28 jeunes participants aux ateliers d'été de Ton Ton Luc (Luc Chateauneuf) - 15 août au 2 septembre 1988
- **"Eaux Fortes"**, de Gisèle Beaupré - 9 septembre au 16 octobre 1988
- **"Artistes de Chez-Nous"**, exposition annuelle offrant un débouché aux jeunes artistes franco-manitobains débutants et prometteurs. Recherche et conservation: Roger Lafrenière. Artistes impliqués: Colette Boulet (Richer, Montréal), Normand Desrosiers (St-Boniface), Suzanne Gaultier (Notre-Dame-de-Lourdes), Sonia Lanctôt (St-Boniface), René Lanthier (St-Pierre-Jolys), Christian Suche (France). - 7 septembre au 16 octobre 1988
- **"Hélène Kurtis - Salon de Beauté"**, d'Hélène Pelletier - 20 octobre au 27 novembre 1988
- **"Oeuvres récentes"**, de Noëlla Muruvé - 20 octobre au 27 novembre 1988
- **"Réapparitions / Recurring Themes"**, de Ken Lulewich - 30 novembre au 2 janvier 1989
- **"Hôtel et Centre de conférence à Saint-Boniface"**, projet final d'études supérieures en architecture de Guy J.O. Préfontaine, B.E.S. - 11 janvier au 9 février 1989
- **"Aux Belles Trouvailles"**, exposition et vente d'artisanat durant le Festival du Voyageur - 12 au 17 février 1989
- **"Légendes de l'Amérique française"**, de Jean-Claude Dupont - 20 février au 31 mars 1989

Gisèle Beaupré

Noëlla Muruvé

Ateliers Expos-Actifs 1988

- **"Paysages, Collage/Montage"**, du 13 au 23 juin 1988, 166 participants. École Taché (Saint-Boniface), École Royal (Winnipeg), École Précieux-Sang (Saint-Boniface), Garden Grove School (Winnipeg), École Pointe-des-Chênes (Ste-Anne), St. Charles School (Portage-la-Prairie).
  Personnes-ressource: Luc Chateauneuf, animateur, assisté de Jeannine Lafond, et l'artiste Jean-Marie Martin

- **"Gravures et Estampes"**, du 26 septembre au 7 octobre 1988, 55 participants de l'École Précieux-Sang.
  Personnes-ressource: Luc Chateauneuf,animateur, assisté de Jeannine Lafond et de l'artiste Gisèle Beaupré.

- **"L'art qui reflète la société"**, du 7 au 28 novembre 1988, 42 participants. École Robert H. Smith et École Lavallée.
  Personnes-ressource: Luc Chateauneuf, animateur, assisté de Jeannine Lafond et des deux artistes: Hélène Pelletier et Noëlla Muruvé.

- **"Imaginons"**, du 6 au 16 décembre 1988, 147 élèves. École Sir William Osler, École Lacerte, River Heights School, Tuxedo Park School.
  Personnes-ressource: Luc Chateauneuf, animateur, assisté de Jeannine Lafond.

- **"Livres et légendes"**, du 6 au 17 mars 1989, 115 participants. École Précieux-Sang, École St-Eustache, École Provencher, École Dandurand.
  Personnes-ressource: Luc Chateauneuf, animateur, assisté de Jeannine Lafond.

Intervenants gouvernementaux

Le Conseil des arts du Manitoba
Le Conseil des arts du Canada
Entente Québec / Manitoba:
  Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (Québec)
  Culture, Patrimoine & Loisirs (Manitoba)
Le Bureau de l'éducation française

Commanditaires

La Liberté
Rinella Printers / Intercity Papers
(catalogue d'exposition de J.-M. Martin)
MacMillan Bathurst Inc.

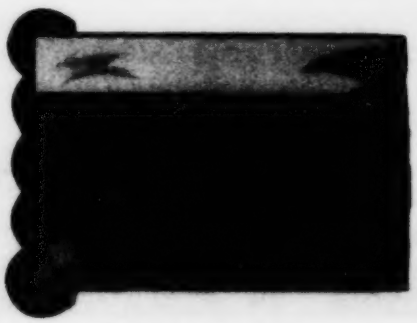

Jean-Marie Martin

Groupes résidants

Le Centre culturel franco-manitobain est la résidence de plusieurs groupes artistiques et culturels qui contribuent activement au développement culturel des Franco-Manitobains. Chacun de ces groupes autonomes a une programmation annuelle.

Le Cercle Molière: Troupe de théâtre professionnel, la plus ancienne du Canada, qui produit une saison de quatre spectacles pour 12 000 spectateurs. En plus, il y a le Festival Théâtre Jeunesse, en collaboration avec le Ccfm, auquel les écoles participent annuellement.
Président(e): André Martin (jusqu'à décembre 1988) Liliane Prud'homme.

Les Danseurs de la Rivière-Rouge Inc.: Fondée en 1947, Les Danseurs de la Rivière-Rouge ont débuté en tant que groupe culturel récréatif pour devenir aujourd'hui une troupe de danse folklorique professionnelle. Avec un bagage solide de métier et d'expérience, Les Danseurs de la Rivière-Rouge continuent à donner des spectacles sur les plans local, national et international.
Président: Gabriel Dufault.

L'Alliance Chorale Manitoba: Fédération provinciale qui regroupe les chorales / choristes, jeunes et adultes du Manitoba.
Présidente: Pauline Charrière.

La Chorale des Intrépides: Chorale dont les membres, depuis 1960, se rencontrent pour le plaisir de chanter.
Président: Cyril Parent.

Les Blés au Vent: Chorale de jeunes adultes dirigée par Guy Boulianne.
Présidente: Rose-Annette Guay.

Le 100 Nons Inc.: Groupe de formation en chanson française pour les jeunes Manitobains. Il encourage ceux-ci à participer à des activités telles le Festival de Granby, le Concours Aurèle-Séguin et la Chicane électrique. Ce groupe participe également à la Fête du Canada, organise des spectacles au Foyer du Ccfm sur une base régulière, et assure une formation aux jeunes artistes en voie de développement.
Président: Christian Delaquis.

La Radio communautaire du Manitoba Inc.: A aménagé ses bureaux au Centre en 1986. L'entente a été renouvelée pour une autre année.
Président: Émile Hacault.

La Fédération des aînés franco-manitobains: La Fédération regroupe 28 clubs francophones de l'âge d'or à travers le Manitoba et compte plus de 2 000 membres. Elle organise et coordonne des activités culturelles, des tournois, des pique-niques, des services d'amitié et diverses formes de divertissement.
Président: Adrien Leclerc.

Les Éditions du Blé: Maison de publication fondée en 1974, à buts non lucratifs, dont le mandat est de publier la littérature franco-manitobaine.
Président: Gérald Boily.

L'Association culturelle franco-manitobaine: Les comités culturels franco-manitobains se sont incorporés et leur Association regroupe quinze comités culturels à travers le Manitoba. L'A.C.F.M. se rencontre quatre fois par année et son travail en est un de concertation. Le Ccfm, en tant que facilitateur, assure l'organisation technique des rencontres.
Présidente: Claire Noël.

La Société des communications du Manitoba: a aménagé ses bureaux conjointement avec la Radio communautaire. Son but est de promouvoir les communications en français au Manitoba.
Président: Paul Baril.

Chorale des Intrépides
Journée "Portes ouvertes"

Jacques Lussier

Suzanne Pinel

Manitoba

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

RAPPORT DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR PROVINCIAL

Nous avons vérifié le bilian ainsi que l'évolution du solde des comptes des fonds du Centre culturel franco-manitobain pour l'éxercice terminé le 31 mars 1989. Notre vérification a été effectuée conformèment aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

Á notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la corporation au 31 mars 1989 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 des états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédente.

J. W. Singleton, CA
Vérificateur provincial adjoint

Winnipeg (Manitoba)
le 9 juin 1989

Bilan au 31 mars 1989

Actif

	1989	1988
Actif à court terme:		
Encaisse	82 526 $	76 844 $
Subventions à recevoir - note 4	12 200	13 682
Autres débiteurs	12 292	17 302
Inventaire	23 379	18 494
Frais payés à l'avance	4 231	7 640
	134 628 $	**133 962 $**

Passif

Passif à court terme :		
Créditeurs	35 373 $	40 032 $
Subventions reportées	35 183	33 622
Dépôts pour loyers et dommages	8 273	10 732
	78 829	84 386

Comptes des fonds

Compte des fonds de fonctionnement		
Fonctionnement général	6 415	2 532
Programmes culturels	17 086	295
	23 501	2 827
Compte des fonds pour projets spéciaux :		
Fonds de capital	1 721	27 980
Campagnes de financement	26 850	17 462
Réserve	3 727	0
Fonds spéciaux	0	1 307
	32 298	46 749
	55 799	49 576
	134 628 $	**133 962 $**

Évolution du solde des comptes des fonds pour l'exercice se terminant le 31 mars 1989

	Compte des fonds de fonctionnement	
	Fonctionnement général	Programmes culturels (note 9)
Recettes		
Subventions:		
Gouvernement du Canada et ses organismes	19 501 $	230 507 $
Gouvernement du Manitoba et ses organismes	304 546	40 011
Ville de Winnipeg		
Subventions diverses	6 000	14 283
Frais d'admission		35 181
Location des salles et des bureaux	115 898	
Frais d'administration		19 889
Services techniques	21 191	
Ventes réalisées aux étalages de ventes	23 005	9 665
Commissions	5 625	
Intérêts	6 836	4 950
Campagnes de financement - note 7		
Produits divers	7 395	8 674
Publicité		9 390
Café Jardin (net) - note 8	6 258	
	516 255	372 550
Dépenses		
Fonctionnement général - note 5	522 080	
Programmes culturels - note 5		371 503
Dépenses imputées au fonds de capital - note 6		
Campagnes de financement - note 7		
Étude spéciale		
	522 080	371 503
Excédent (déficit) par rapport aux dépenses	(5 825)	1 047
Transferts interfonds	9 708	15 744
Évolution du solde des comptes des fonds	3 883	16 791
Solde au début de l'exercice	2 532	295
Solde à la fin de l'exercice	**6 415 $**	**17 086**

Comptes de fonds pour projets spéciaux					
Fonds de capital	Campagnes de financement (note 3)	Réserve (note 3)	Fonds spéciaux (note 3)	Total 1989	Total 1988
$	$	$	$	250 008 $	257 472 $
41 288				385 845	333 351
2 000				2 000	17 750
				20 283	8 125
				35 181	5 894
				115 898	104 338
				19 889	21 559
				21 191	13 812
				32 670	14 382
				5 625	3 981
				11 786	5 587
	56 098			56 098	52 230
83				16 152	8 920
				9 390	10 035
				6 258	(4 066)
43 371	56 098			988 274	853 370
				522 080	425 849
				371 503	338 215
69 630				69 630	91 726
	18 838			18 838	13 343
					5 525
69 630	18 838			982 051	874 658
(26 259)	37 260			6 223	(21 288)
	(27 872)	3 727	(1 307)		
(26 259)	9 388	3 727	(1 307)	6 223	(21 288)
27 980	17 462		1 307 $	49 576	70 864
1 721 $	26 850 $	3 727 $	- $	55 799 $	49 576 $

Notes afférentes aux états financiers au 31 mars 1989

1. Renseignements généraux

Le Centre culturel franco-manitobain est constitué en corporation en vertu du chapitre C45 des lois de la province du Manitoba. La corporation a pour objectifs de maintenir, d'encourager, de stimuler et de parrainer, par tous les moyens que ce soit, les activités culturelles qui se déroulent en français, ainsi que de faire connaître la culture canadienne-française à tous les habitants de la province.

2. Conventions comptables

a) Méthode de comptabilité

Les recettes sont inscrites au compte de l'année au cours de laquelle ont lieu les manifestations dont elles sont tirées. Les subventions destinées à des programmes ou projets précis sont inscrites comme recettes dans la mesure où les dépenses prévues ont été engagées (le solde est reporté et inscrit sous la rubrique "Subventions non gagnées"), sauf en ce qui concerne les subventions en capital, qui sont inscrites au compte des recettes de l'année au cours de laquelle elles sont reçues.

Les dépenses de fonctionnement sont inscrites au compte de l'année au cours de laquelle sont acquis les biens ou les services.

Les acquisitions de biens corporels sont portées au compte des dépenses de l'année d'acquisition.

b) Compte des fonds

Les ressources financières de la corporation sont affectées aux divers projets correspondant aux activités et aux objectifs du Centre culturel franco-manitobain. Ces fonds sont répartis en deux comptes de fonds: le compte des fonds de fonctionnement et le compte des fonds pour les projets spéciaux.

<u>Compte des fonds de fonctionnement général</u>

1) Fonctionnement général - Opérations liées notamment à l'entretien des installations, au fonctionnement général de la corporation et du Café Jardin, ainsi qu'à l'acquisition de biens d'immobilisation accessoires. Soixante pour cent des profits du Café Jardin sont virés annuellement au compte des campagnes de financement.
2) Programmmes culturels - Opérations liées notamment à la mise en oeuvre des activités culturelles mentionnées dans les objectifs de la corporation.

<u>Compte des fonds pour les projets spéciaux</u>

1) Compte du fonds de capital - Opérations liées notamment à l'acquisition de biens d'immobilisation financés en grande partie au moyen de subventions d'immobilisation.

2) Compte des campagnes de financement - Opérations liées notamment aux campagnes de financement. Dix pour cent de l'excédent par rapport aux dépenses du compte des campagnes de financement sont virés annuellement au compte du fonds de réserve. Le solde doit être utilisé pour subventionner des activités culturelles.

3) Compte du fonds de réserve - Créé pour accueillir les virements du compte des campagnes de financement. Le solde accumulé dans ce compte servira à combler tout déficit qui surviendrait dans le fonds de fonctionnement général ou le fonds des programmes culturels par suite de circonstances exceptionnelles.

c) Inventaire

L'inventaire est évalué en fonction du coût, et l'on utilise pour cela la méthode de l'épuisement successif, ou de la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux.

3. Modification aux comptes des fonds

Conformément à sa politique qui est de veiller à ce que tous les fonds soient vraiment représentatifs de la nature de ses activités, la corporation a fermé le compte des fonds spéciaux et a viré le solde de 1 307 $ (au 31 mars 1989) au compte de fonds des programmes culturels. Ainsi, les opérations qui étaient auparavant portées au compte des fonds spéciaux sont à présent portées au compte des fonds de fonctionnement général. La corporation a également créé un fonds de réserve (voir note 2).

4. Subventions à recevoir

	1989	1988
Gouvernement du Canada et ses organismes	0 $	5 994 $
Gouvernement du Manitoba et ses organismes	12 200	1 472
Ville de Winnipeg	0	6 216
	12 200 $	**13 682 $**

5. Compte des dépenses de fonctionnement général et des programmes culturels

	1989			1988
	Fonctionnement général	Programmes culturels	Total	Total
Salaires	300 346 $	160 138 $	460 484 $	468 379 $
Services publics	53 657	0	53 657	54 538
Location et entretien d'équipement	27 056	10 720	37 776	31 764
Dépenses de bureau	19 084	13 531	32 615	46 526
Contrats d'emplois	0	110 170	110 170	54 036
Achat d'équipement	22 927	3 541	26 468	9 243
Entretien et fournitures de bureau	18 618	25 506	44 124	25 487
Achats pour les étalages de vente	9 547	0	9 547	7 988
Réunions et déplacements	8 970	19 040	28 010	14 008
Relations publiques	3 129	15 229	18 358	15 774
Études spéciales	25 465	0	25 465	0
Honoraires	6 331	7 711	14 042	9 259
Impôt destiné aux services médicaux et à l'éducation postsecondaire	4 566	2 484	7 050	9 652
Assurance et permis	6 226	1 747	7 973	4 958
Cours	9 239	947	10 186	4 948
Créances irrécouvrables	555	0	555	1 475
Divers	6 364	739	7 103	6 029
	522 080 $	**371 503 $**	**893 583 $**	**764 064 $**

6. Les dépenses imputées au fonds de capital sont les suivantes:

Rénovation des toilettes	59 214 $
Rénovation du Café Jardin	3 336
Équipement technique	3 413
Équipement d'entretien	3 667
	69 630 $

7. Campagne de financement

	1989	1988
Recettes		
Conseil interculturel du Manitoba - bingo	28 622 $	26 683 $
Beaujolais nouveau - Vente de billets	13 550	12 840
Vente d'alcool (recettes nettes)	1 308	530
Parrains	2 000	2 000
	16 858	15 370
Contribution de la Fédération des aînés franco-manitobains	0	1 794
Nevada - Vente de billets	9 151	8 139
- Intérêt	617	244
	9 768	8 383
Dons	350	0
Parrains	500	0
	850	0
	56 098	52 230
Dépenses		
Beaujolais nouveau	12 968	8 954
Achat de billets Nevada	3 191	2 898
Divers	2 679	1 491
	18 838	13 343
Excédent par rapport aux dépenses	37 260 $	38 887 $

8. Café Jardin

	1989	1988
Recettes		
Vente d'alcool (déduction faite des impôts)	96 022 $	80 452 $
Vente de produits alimentaires	91 319	133 804
Divers	4 283	2 578
	191 624	216 834
Coûts des produits vendus		
Achats	81 323	88 080
Stock au début de l'exercice	7 621	6 273
	88 944	94 353
Stock à la fin de l'exercice	(8 946)	(7 621)
	79 998	86 732
Frais d'exploitation		
Salaires	90 942	122 188
Impôt destiné aux services médicaux et à l'éducation postsecondaire	1 441	2 617
Réparations et entretien	488	1 844
Publicité	1 188	2 454
Divers	696	519
Équipement et fournitures	10 613	4 546
	105 368	134 168
	185 366	220 900
Excédent (déficit) par rapport aux dépenses	**6 258 $**	**(4 066) $**

9. Les opérations liées aux activités offertes dans le cadre des programmes culturels sont inscrites selon le type d'opération. Ces opérations peuvent aussi être présentées par activité ou programme, comme suit:

	Recettes	Dépenses
Administration générale des programmes	103 792 $	85 514 $
Programmes d'information	35 814	31 718
Activités communautaires	153 542	175 392
Arts et artisanat	57 036	54 687
Projets spéciaux	13 365	13 790
La Boutique	9 001	10 402
	372 550 $	**371503 $**

10. Le bâtiment utilisé par la corporation appartient au gouvernement du Manitoba qui ne demande pas de loyer à la corporation. Celle-ci doit prendre en charge tous les frais d'exploitation et d'entretien, à l'exception de l'assurance-incendie et de l'assurance responsabilité civile, souscrites par la Province. Le gouvernement a aussi accordé une subvention de fonctionnement de 276 300 $ (268 300 $ en 1988) à la corporation. Afin de limiter au minimum l'apport de la Province, la corporation demande un loyer à tous les organismes qui se servent de ses locaux. Ces revenus sont portés au crédit du compte des dépenses de fonctionnement général et servent à couvrir les frais d'exploitation de la corporation.

11. Évènement postérieur au bilan
Une entente a été signée par le gouvernement du Manitoba et le gouvernement du Canada, dans laquelle les parties s'engagent à financer conjointement des travaux de rénovation dont les coûts s'élèveront à 1 000 000 $. Cette entente entre en vigueur le 31 mars 1989.

12. Lorsque cela était nécessaire, nous avons redressé les chiffres correspondants de l'exercice terminé le 31 mars 1988 afin de nous conformer à la présentation adoptée pour l'exercice se terminant le 31 mars 1989.

Fête du Canada